

nécessairement enlevé à notre Parlement le pouvoir de supprimer ou de gêner cette liberté. Nous n'avons pas...

Le remarquable bon sens et la raison éclairée du Gouvernement Anglais ont fini après quelques résistances...

Depuis cette époque, notre constitution et notre droit public ont été modifiés souvent, mais toujours dans le sens de la liberté religieuse.

De tout ce que je viens de dire, j'ai le droit de conclure lo, qu'un même texte de loi dont les termes ne sont pas explicites...

C'est l'on reproche aux prêtres incriminés, c'est d'avoir représenté le parti libéral comme dangereux pour la religion et ennemi de la hiérarchie catholique.

C'est l'on reproche aux prêtres incriminés, c'est d'avoir représenté le parti libéral comme dangereux pour la religion et ennemi de la hiérarchie catholique.

En parlant ainsi Letellier, il va sans dire, ne s'adressait pas aux prêtres, il s'adressait à tous les chrétiens, et le devoir qui leur traçait était d'épargner les "personnes" mais de condamner et proscrire les "mauvaises doctrines"...

C'est pour remplir cette mission que tous les évêques de la Province de Québec réunis ont adressé à leurs ouailles un mandement condamnant énergiquement ce libéralisme catholique dont il a été si souvent question en cette cause, et réclamant pour le clergé sa libre intervention dans la politique.

Est-ce pour remplir cette mission que les curés du comté de Charlevoix expliquant et commentant le mandement des évêques ont dénoncé aux électeurs ce libéralisme condamné, et leur ont fait un devoir de refuser leurs suffrages à tout candidat imbu de cette doctrine.

Et bien, où est l'offense et comment puis-je en décider? Cette Cour est elle instituée pour prononcer sur le mérite religieux des partis politiques et sur l'orthodoxie de leurs principes? Evidemment non.

Et bien, où est l'offense et comment puis-je en décider? Cette Cour est elle instituée pour prononcer sur le mérite religieux des partis politiques et sur l'orthodoxie de leurs principes? Evidemment non.

Et bien, où est l'offense et comment puis-je en décider? Cette Cour est elle instituée pour prononcer sur le mérite religieux des partis politiques et sur l'orthodoxie de leurs principes? Evidemment non.

Et bien, où est l'offense et comment puis-je en décider? Cette Cour est elle instituée pour prononcer sur le mérite religieux des partis politiques et sur l'orthodoxie de leurs principes? Evidemment non.

Et bien, où est l'offense et comment puis-je en décider? Cette Cour est elle instituée pour prononcer sur le mérite religieux des partis politiques et sur l'orthodoxie de leurs principes? Evidemment non.

Est-ce que par hasard les protestants libéraux entendaient la liberté constitutionnelle comme les nationaux entendent l'influence indue du clergé? Tout pour eux, rien pour les autres!

Place en haut comme en bas de l'échelle, disait l'Évênement lors de l'arrivée des libéraux au pouvoir: Place pour M. Dorion, ministre, qui est nommé juge en chef; Place pour M. Fournier, ministre qui est nommé juge de la Cour suprême; Place pour M. McDonald, ministre, qui est nommé Lt. Gouverneur d'Ontario; Place pour M. Ross, ministre, nommé collecteur des douanes à Halifax.

Place pour M. Laird, ministre, nommé Lt. Gouverneur de la Nouvelle province de Kewatin; Place pour M. Letellier de St. Juste, aussi ministre, nommé Lt. Gouverneur de la province de Québec.

Place pour M. McDonald, ministre, qui est nommé Lt. Gouverneur d'Ontario; Place pour M. Ross, ministre, nommé collecteur des douanes à Halifax.

Place pour M. Laird, ministre, nommé Lt. Gouverneur de la Nouvelle province de Kewatin; Place pour M. Letellier de St. Juste, aussi ministre, nommé Lt. Gouverneur de la province de Québec.

Place pour M. McDonald, ministre, qui est nommé Lt. Gouverneur d'Ontario; Place pour M. Ross, ministre, nommé collecteur des douanes à Halifax.

Place pour M. Laird, ministre, nommé Lt. Gouverneur de la Nouvelle province de Kewatin; Place pour M. Letellier de St. Juste, aussi ministre, nommé Lt. Gouverneur de la province de Québec.

Place pour M. McDonald, ministre, qui est nommé Lt. Gouverneur d'Ontario; Place pour M. Ross, ministre, nommé collecteur des douanes à Halifax.

En 1848, il reprit le fauteuil présidentiel et l'occupa jusqu'à 1853, faisant partie alors de l'Administration Lafontaine et Hincks. Il fut alors nommé un des quatre juges de la Cour Supérieure à Québec, et il passa ensuite au Banc de la Reine.

En 1857 il fut un des commissaires de la codification des lois du Bas-Canada, conjointement avec les juges Morin et Day.

Il avait épousé Melle de Bois de Québec et il était le père d'une nombreuse famille.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

Il fut nommé Lieutenant gouverneur de la province de Québec en 1872.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car les faits de tous les jours attestent le contraire!

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKAVILLE, 21 Décembre 1876

Choses et autres.

Sait-on pourquoi le parti rouge considère l'influence du clergé en politique comme influence indue? C'est parce que cette influence est généralement contre lui!

La Gazette de Montréal, dans un long article, fait voir que souvent les libéraux ont recherché l'influence du prêtre avec empressement! Lorsqu'ils ont pu l'obtenir, non seulement ils en ont profité, mais ils en ont abusé!

Alors ils criaient sur les toits que le clergé ou tel évêque, ou tel prêtre était pur ou faux. Alors, ils faisaient son bien haut l'orthodoxie du candidat, ou du parti!

Si l'influence du prêtre en chair et en dehors de l'église est condamnable lorsqu'elle s'exerce en faveur des conservateurs, ne doit-elle pas l'être également lorsqu'elle favorise les libéraux?

Certainement, et c'est ce qui montre la mauvaise foi et l'hypocrisie de ceux qui s'acharnent contre la parole et les actes du prêtre en matière politique, ou lorsqu'il s'agit de repousser le libéralisme catholique!

C'est ce qui fait encore que les abbés Paquet, Saxe et autres sont si tenus si haut dans leur estime et leur affection!

Oh! qu'il y a de l'égoïsme, de l'hypocrisie, de l'ambition dans le fond de la boutique libérale!

Certaines familles protestantes, se faisant l'écho des clamours libérales catholiques de la province, en appellent aux préjugés de leurs coreligionnaires conservateurs pour les détacher de leur parti!

C'est peine perdue. Vous avez beau, tous ensemble, messieurs les réformés, grils, et nationaux, crier que les catholiques sont des ignorants et des ennemis de toute liberté constitutionnelle, vous ne serez pas crus.

Car de toutes les provinces de la confédération, celle de Québec comprend mieux cette liberté. Nulle part chez les autres, la minorité n'a été si bien traitée par la majorité.

Tout ce que la minorité protestante nous a demandé nous le lui avons accordé. Jamais les catholiques ne lui ont refusé ce à quoi elle avait droit.

Et citez nous donc une seule des autres provinces où une majorité protestante ait fait autant envers la minorité catholique.

La Judée célèbre par les évènements opérés par l'homme Dieu, n'attirent-elles pas votre attention ?

Le Seigneur nous prie le souvenir de Bethléem et de son Calvaire, de Jérusalem et de son Calvaire. Voilà la question nettement posée devant le public catholique de ce pays, par M. l'abbé Ripert dans nos journaux et dans une brochure spéciale soumise à notre attention.

Oh ! non, raminons notre foi, comme ces croisés du moyen âge et un cri de : "Dieu le veut !" enlève nos dans l'œuvre de Bethléem ! Donnons notre obole afin que nos dévoués missionnaires qui s'y consacrent chaque jour, pour entretenir les rayonnements de la foi dans ces lieux qui furent son berceau passent, en notre nom et de son grand œuvre, celle de la régénération des peuples par l'enseignement de la jeunesse dans des écoles, dans des lycées, dans des séminaires, dans des centres industriels et agricoles.

Quo ma droite se dessèche, que ma langue s'attache à mon palais, chautai ni les exilés d'Israël, ni ceux qui nous font l'honneur de venir à nos réunions, ni ceux qui nous font l'honneur de venir à nos réunions, ni ceux qui nous font l'honneur de venir à nos réunions.

Non, l'annoncé, cette œuvre de la prière que l'on nous demande, est trop facile pour ne pas contribuer, dans la faiblesse, de nos forces et dans la pauvreté de nos moyens, à l'évangélisation de l'Orient, au moyen de l'œuvre de Bethléem, la quelle nous recommandons à nous par l'organe du Révérend Père Ripert, envoyé spécial et comme délégué des catholiques de Terre Sainte. Ils nous demandent à leur sacrifice, afin d'arracher leurs enfants aux horreurs de l'islamisme, aux oppressions des schismatiques et de sectaires. Aider au salut d'une âme, c'est le plus grand honneur que nous puissions lui rendre. Or, en contribuant par de légers souscriptions à un rucher que nous à l'empire de Satan, nous sommes les parties prenantes aux grâces et aux communications de l'œuvre de régénération et de vie de ces lieux.

Dans un autre article, nous dirons plus amplement ce que c'est que l'œuvre de Bethléem, son but, ses moyens d'actions et ses espérances.

Le baume pour la toux du Dr Keyes ne contient aucun poison.

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord : "Si les communications transatlantiques de l'Atlantique par nos câbles télégraphiques sont destinées à nous donner une idée de ce que sera l'avenir, nous venons de voir ce que sera l'avenir, nous venons de voir ce que sera l'avenir, nous venons de voir ce que sera l'avenir."

"Si la nouvelle se confirme, elle ne saurait manquer de produire en Allemagne une sensation désagréable. Les grosses pièces d'or, que les batteries ne laissent pas de place à la supposition qu'ils ne s'agit d'un banan à vapeur. A ce sujet la Gazette de West fait les réflexions suivantes :

"Si la nouvelle se confirme, elle ne saurait manquer de produire en Allemagne une sensation désagréable. Les grosses pièces d'or, que les batteries ne laissent pas de place à la supposition qu'ils ne s'agit d'un banan à vapeur. A ce sujet la Gazette de West fait les réflexions suivantes :

"C'est une mesure, dans ce moment, n'est certainement pas dirigée contre l'Allemagne ; elle vise plutôt les desseins attribués à la Russie. Néanmoins on est amené à se dire que cette loi de finie à devenir une forte mesure étrangère, située à l'embouchure du Weser et de la Elbe, est le lieu le plus important de l'Allemagne. C'est une mesure qui est bon de faire précéder dans l'esprit de l'Angleterre."

"Ansi longtemps que cette puissance s'exerce sur ces richesses locales qu'un nouveau nominal, et qui le pouvait être regardé comme un territoire neutre, l'Allemagne pouvait être rassurée."

Faites l'essai dans les cas de toux du baume de Dr Keyes.

ASSASSINAT D'UN PLANTEUR PAR UN NEGRO.—Nous apprenons d'un journal américain, que le colonel R. Brown, planteur dont la propriété est située à cinquante milles au-dessous de la Maison de Cour de la paroisse St. Bernard, a été assassiné par un nègre du nom de Blaise. Il demeurait à celui-ci deux pistolets pour ce crime, et ainsi que cela se fait d'habitude, lui dit que le montant lui serait payé aussitôt après la raison.

Judi dernier, Blaise qui était armé d'un fusil de classe à deux coups, rencontra le colonel en face de l'habitation et réclama les deux pistolets ; le colonel lui répondit qu'il les aurait le jour où les autres employés toucheraient leurs gages ; à peine ces paroles étaient-elles sorties de sa bouche, que le nègre tira son fusil et se fit feu ; le malheureux regarda le décharger au côté droit de la poitrine. Il se retourna, Blaise leva son arme et tira une seconde fois ; le colonel, atteint au dos, chancela et s'affaissa sur lui-même. Il était criblé de chevrotines, et en avait reçu quarante trois. Le nègre, en voyant tomber sa victime, s'enfuit. On n'a pas arrêté.

Le colonel Brown est né au Kentucky et faisait un grand commerce d'anneaux dans notre ville, il y a six ou sept ans. Il habitait la Terre aux Boufs depuis qua-

tre ou cinq ans et jouissait de l'estime de tous ceux qui le connaissent.

AVEU

de l'archevêque de Cantorbury

Conversion au Catholicisme.

M. Tait, archevêque anglican de Cantorbury, lors de sa récente visite à Dover, a dit :

"Les conversions à la communion romaine, qui ont eu lieu, durant notre séjour de sept semaines, n'importe quelle époque postérieure à l'établissement de l'Église anglicane, si ce n'est, peut-être, sous les Stuarts, époque à laquelle, comme nous le savons, les choses arrivèrent au point qu'il y eut une tentative rétrospective de ramener l'Église d'Angleterre tout entière."

Qu'il y a loin de l'aveu de M. Tait aux prédictions de la mort prochaine, si ce n'est déjà réelle, de l'Église catholique trompée chaque matin par les hérésies de la libre pensée. Qu'il y a loin aussi de ce livre à la prédiction que V. Cousin, à la recherche d'une popularité malsaine, l'a fait à un quart de siècle ! "Le catholicisme n'a plus que pour une dizaine d'années dans le ventre."

Le baume pour la toux de Keyes est préparé à Georgetown P.Q. et réside le Dr. Keyes.

Etats-Unis.

On sait que les États-Unis sont envahis par l'élément étranger et que les Américains de naissance sont en infime minorité comparés aux citoyens des autres races. Ainsi, de toute la population du Massachusetts, moins d'un tiers des chefs de famille sont nés aux États-Unis.

La proposition du sénateur Edmunds, de déférer à la Cour Suprême le dépouillement des votes par la présidence et le vice-présidence, a été finalement rejetée par le sénat à la majorité de 31 contre 14.

On a inauguré dernièrement au Parc Central, à New-York, une statue en bronze élevée à Daniel Webster, le célèbre orateur et homme d'État américain. Cette statue est élevée près de la porte du Parc qui s'ouvre sur la 5e avenue, à la hauteur de la 72e rue. Le maître de New-York a assisté à la cérémonie et un discours a été prononcé par M. Evans, l'un des premiers avocats de New-York.

La statue est l'œuvre d'un sculpteur américain, M. Thomas Ball. Elle a été coulée à Munich, Bavière. Le comité du Budget de la Chambre des représentants à Washington, vient de terminer son rapport sur les dépenses du département des Postes. Les crédits accordés sont fixés à \$32,983,025, ce qui entraîne une réduction de \$3,600,000 sur les évaluations de l'exercice précédent.

Le comité a préparé un projet de loi par lequel il accorde \$100,000 pour l'entretien des fortifications du littoral ; une somme égale pour l'armement de ces fortifications, et \$50,000 pour les expériences des torpilles sous-marines.

On s'attend à Columbia, à ce que la session entre les deux fractions de la législature de la Caroline du Sud devienne définitive par l'organisation d'un Sénat démocrate à côté de la Chambre présidée par M. Wallace. Ce Sénat se composera de quatre sénateurs démocrates qui ont reçu des certificats d'élection du Returning Board d'un ou deux républicains et de trois sénateurs qui contestent la validité de l'élection de leurs compétiteurs républicains. Les deux Chambres déclarent que M. Wade Hampton est élu gouverneur et formeront un gouvernement d'État entièrement distinct de celui de M. Chamberlain. C'est, jeudi qu'il a dû avoir lieu l'inauguration du général Hampton.

La Caroline du Sud possèdera donc deux gouvernements : l'un déclaré illégal par la Cour suprême de l'État, mais appuyé par l'autorité fédérale ; l'autre basé sur la décision du plus haut tribunal de l'État et ayant les moyens par conséquent de percevoir les impôts.

Quand tout cela finira-t-il ? Mystère comme dit Pascal du Terrail. La dernière œuvre reliée des ruines du théâtre de Brooklyn a été un cœur humain. Les autorités ayant acquis la conviction qu'il n'y a plus de victimes sous les décombres, ont cessé de les faire garder par la police, et beaucoup de curieux vont visiter la scène, maintenant accessible, de ce lamentable désastre.

Les souscriptions reçues, tant à New-York qu'à Brooklyn, pour les familles que la catastrophe a privées de leurs soutiens naturels, s'élevaient, jeudi, à \$11,323,29. Les recettes de la soirée donnée mardi à leur bénéfice au théâtre de Chestnut street, à Philadelphie, dépassent \$1,100.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

EUROPE.

Voici la liste complète des membres du mini-tère-Simon :

Le duc Dejazet, membre de la Chambre des Députés ministère des affaires étrangères.

M. Martel, sénateur inamovible, ministre de la justice ;

M. Léon Say, sénateur, ministre des Finances ;

Le général Barthelet, ministre de la guerre.

Le vice-amiral Fourichon, sénateur inamovible, ministre de la marine ;

M. Waddington, sénateur, membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts ;

M. Christophle, membre de la Chambre des Députés, ministre des Travaux Publics ;

M. Teisserenc de Bort, sénateur, ministre de l'Agriculture et du Commerce ;

Le cabinet français vient de subir un nouvel échec dans la chambre des députés, où le succès sur le sel proposé par le ministre des finances a été rejeté par une forte majorité.

M. Dubrouil, législateur, vient d'être élu membre du sénat français dans le département de l'Yonne et Ganton.

Encore un des plus fidèles et dévoués serviteurs du Pape de moissonné par la mort. Une dépêche de Rome en date de dimanche annonce le décès de S. E. le cardinal évêque Constantin Patrizzi.

Il était né à Sienne en 1788, et était par conséquent âgé de 78 ans. Il fut prêtre en 1836 et se trouvait être le doyen du S. Sé Crifège.

Il a part d'après les dernières dépêches d'Oran qu'une proclamation de l'armée s'étendait jusqu'à son nez, et sur le point d'être conclue. Il semblait que la Russie commençait à s'apprêter que les armements de la Turquie sont plus importants qu'elle ne l'avait d'abord supposé, ce qui l'aurait décidée à se montrer plus favorable à une extension de la suspension d'armes.

Cette prolongation de l'armistice ne signifie point la paix définitive, mais les parties en suspens, surtout le Liban, sont plus que jamais en lutte et les négociations ne sont point faites de gagner du temps pour se préparer. Ainsi, le danger de l'Égypte, qui paraît plutôt jour que jour.

Un ruzer déclare que les femmes n'entendent rien à l'harmonie des couleurs, car elles perdent souvent une demi-heure à manier la couleur d'un ruban à celle de leur robe. Mais quand il s'agit de mettre une pièce au pantalon de leur mari, une retelle jeune s'harmonie parfaitement, selon elles, au drap noir de cet indispensable vêtement. Nous n'ajoutons aucune foi à ce que la colonne ; nous savons que les femmes ont l'instinct de tout ce qui est beau et bon ; nous n'en voulons pas d'autre preuve que celle de leur constance à demander le Vin de Quinquina par préparé par Devins et Bolton.

MARCHE DE QUEBEC.

Table with market prices for various goods like flour, sugar, and oil in Quebec.

Le comité a préparé un projet de loi par lequel il accorde \$100,000 pour l'entretien des fortifications du littoral ; une somme égale pour l'armement de ces fortifications, et \$50,000 pour les expériences des torpilles sous-marines.

On s'attend à Columbia, à ce que la session entre les deux fractions de la législature de la Caroline du Sud devienne définitive par l'organisation d'un Sénat démocrate à côté de la Chambre présidée par M. Wallace.

La Caroline du Sud possèdera donc deux gouvernements : l'un déclaré illégal par la Cour suprême de l'État, mais appuyé par l'autorité fédérale ; l'autre basé sur la décision du plus haut tribunal de l'État et ayant les moyens par conséquent de percevoir les impôts.

Quand tout cela finira-t-il ? Mystère comme dit Pascal du Terrail. La dernière œuvre reliée des ruines du théâtre de Brooklyn a été un cœur humain.

Les souscriptions reçues, tant à New-York qu'à Brooklyn, pour les familles que la catastrophe a privées de leurs soutiens naturels, s'élevaient, jeudi, à \$11,323,29.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

LOTTERIE DE DRUMMONDVILLE.

EN FAVEUR DU COUVERT.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

Un remède qui n'a jamais fait défaut : le baume pour la toux du Dr. Keyes.

d'un couvent devenu si utile dans ce Canton.

J. T. O'AYA, Secrétaire.

Drummondville 16 Dec. 1876

INFORMATIONS DEMANDEES.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

paper. Canvassers want d'everywhere. Sample copies free.

Canada, Province de Québec, District d'Arthabaska.

DANS LA COUR DE CIRCUIT.

No. 1166

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

Le vingt-neuvième jour de novembre mil huit cent soixante et seize.

membres de cette compagnie, que les taxes suivantes ont été imposées sur tous les billets, en droit, en vigueur aux époques mentionnées ci-dessus, pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant au premier septembre 1876 savoir :

Octobre, 4, 1875, 1 pour cent

Janvier, 7, 1876, 1 " "

Avril, 11, " 1 " "

Juin, 20, " 1 " "

Sept, 31, " 1 " "

Total 7 pour cent.

Le paiement de ces impositions, formant le sept pour cent sur le montant originaires des billets en dépôt, (les endossements pour caucation étant déduits), est actuellement requis pour être versé au bureau de la compagnie d'ici le premier septembre 1876, le non ayant le quatrième jour de novembre prochain.

Et aussi qu'un règlement a été dûment établi, frappant d'une taxe de trois (3) pour cent chaque billet de dépôt en vigueur le 3ème jour de sept. 1876, à l'effet de couvrir le paiement de pertes subies pendant l'année courante, ce qui n'est, par les présentes, requis de payer en même temps et au même endroit que les taxes régulières et annuelles, dont mention plus haut.

Par ordre du conseil, A. G. WOODWARD, Sect.-Trésorier.

Bureau de la Cie. d'Ass. Mut. Contre le feu de S. & S., Sherbrooke, 4 octobre, 1876.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Adressez-vous à l'Académie de Ste. Gertrude pour avoir de bons Instituteurs pour Écoles Modèles, indiquant le salaire offert et par qui sera chargée la maison d'école.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY DE VINS WORM PASTILLES.

Le médecin recommande ces vers contre les vers.

À vendre chez les Pharmaciens et Epiciers.

DEVINS & BOLTON, rue Notre-Dame MONTREAL.

On n'aura plus de Cheveux Gris

RENOVATEUR PARISIEN DE LUBIN

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

CETTE EXCELLENTE PRÉPARATION ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules ; ne gâte pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans le jour, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent.

C'est moins cher que toute autre Préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pomade.

PRIX, 50 Cts LA BOUTEILLE

En vente chez les PHARMACIENS et PARFUMIERS DEVINS & BOLTON, Agent, Montréal.

NOTRE BOISCLAIR NICOLET.

Rue de l'Église (PRÈS DE L'ÉGLISE NEUVE)

Cette maison se recommande d'elle-même par sa situation nouvelle bâtie dans un des plus beaux sites et un centre des affaires de la ville.

Les chambres sont vastes, bien éclairées, meubles avec goût et confort ; le salon est pourvu d'un piano. A la table et à la barre on trouvera ce qu'il y a de mieux.

AS UREZ-VOUS!!

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU

Des Bâtisses Isolées du Canada

CAPITAL \$600,000

DEPOT FAIT AU GOUVERNEMENT \$75,000

DIRECTEURS

L'hon. A. McKenzie, Président

L'hon. Ed. Blake M. P.

L'hon. M. C. Cameron M. P.

L'hon. W. McMaster, Président de la Banque de Commerce, et autres.

TAUX D'ASSURANCE. Pour les Cultivateurs 28cts par \$100

Pour les bâtisses Isolées d'au moins 50 pieds dans les villages de 40 à 50 cts par \$100

Aucune Compagnie dans la Province n'assure à des prix aussi modérés.

La Compagnie possède un haut crédit justifié par des pièces irréfutables en mains du sousigné.

L. RAINVILLE, N. P. agent.

26 Mai 1873. Arthabaskaville.

W. BELL & Cie.

Ont reçu encore en 1873, LES PREMIERS PRIX.

Aux Expositions Provinciales et nombre d'expositions de comté partout le Canada.

En addition à la Seule Médaille Jamais accord

Pour Instruments à Anches à aucune EXPOSITION PROVINCIALE, nos Orgues ont reçu une

Recommandation Universelle, Dans toutes les parties

De la Grande Bretagne.

Pour les Catalogues et listes de prix s'adresser à

W. BELL & Cie, Guelph, Ont.

Terre à vendre.

Située dans le canton de Chester, paroisse de St. Paul, à deux milles de l'Eglise. C'est la paroisse voisine du chef-lieu.

Cette propriété a une étendue de deux tiers de lot sur la profondeur ordinaire, dont moitié en culture et l'autre partie boisée en bois de commerce, et d'étables à sucrerie.

Il y a dix arpents seulement pour aller au moulin à scie.

Possession en sera donnée à l'acheteur au moment du contrat.

Pour les conditions et autres informations s'adresser personnellement ou par lettre au sousigné, le propriétaire.

P. L. TOUSIGNANT, Arthabaskaville P. Q.

MAGASIN DE FLEUR Stanfold.

Le sousigné annonce qu'il a ouvert au village de Princeville, à son hôtel, un magasin de fleur où il vendra soit au comptant ou sur billets aux prix les plus bas.

Le public des cantons avoisinants trouvera mieux ici que partout ailleurs.

Les plus longs délais de paiement sont donnés aux personnes qui ne pourront pas payer comptant.

DOLPHISSE GUILMETTE, 22 juillet 1874.

Magasin de Marchandises Seches,

COMPRENANT LES DERNIERS NOTREBATES DE LA SAISON,

Hautes Faïtes, Chaussures, Coiffures pour hommes, Tweeds, Casimires, Etc. Etc., MANUFACTURE DE VALISES

En Gros et en Détail.

Le tout à une grande réduction de prix chez

J. C. H. CRAIG, DES RUES NOTREBATE ET FORGES TROIS-RIVIERES.]

Musique Nouvelle, REGUE DE PARIS

PAR LE STEAMER POLYNESIAN.

Musique Instrumentale

Grandes marches triomphales, Rapés, 75 centes

Jeune valse, Graziani, 40 "

Aubade, Rapés, 40 "

Sérénade, 40 "

Yezova valse, Garibaldi, 75 "

Eliz mazurka, Graziani, 40 "

Polka des moineaux, Jeanrot, 40 "

Echo de la terrasse, Polka, Kowalski, 65 "

Solitude, 60 "

Sur l'Adriatique, 60 "

Splendide valse, Graziani, 75 "

Mineure, 75 "

Vif et léger, galop, Leduc, 60 "

Papier glorie, Bachman, 60 "

Le roulis, caprice maritime, Kowalski, 60 "

Le chant du lazaron, 80 "

Bucéphale, galop, Dressaux, 60 "

Musique pour Orgue.

LE SERVICE DE L'ÉGLISE—100 morceaux

versets, prières, oratorios, etc., par Valenti

57 1/2.

LE TRÉSOR DES ORGANISTES—Recueil en deux volumes de 100 morceaux d'orgue par volume—\$3.00 chacun.

Méthodes Élémentaires. POUR DIFFÉRENTS INSTRUMENTS:

Méthode de violon, en français, 75 centes

" d'accordéon, 75 "

" de hautbois, 75 "

" de corne à pistons, 75 "

" d'opéra-comique, 75 "

" de cer d'harmonie, 75 "

" de cor à pistons, 75 "

" de Saxhorn, 75 "

" de Clarinette, 80 "

" de Flûte, 75 "

" d'harmonium, 80 "

En vente Chez A. LAVIGNE, Marchand de pianos et de musique

117 rue St. Jean (Banque d'Épargne) QUÉBEC.

Z. LAPIERRE, Fabricant de Chaussures en Gros,

RUE ST. PAUL, 306, MONTREAL.

ROUSSEAU & WILLIAMS, TOURNEURS ET FONDEURS,

N. D. DE LÉVY, (Au bas du passage qui Chabot)

R. & W. Exécutent sous le plus court délai toute espèce de fonte de moulins pour

2 1/2 centes la livre livrée à Québec.

MODELS FOURNIS PAR EUX SANS CHARGES EXTRA

Arbres en fer tournés, Marbres en pendant de fonte, Roues en bois de toutes espèces, Roues de tous genres, Grésilles de moulins à scie, à farine et à battre.

Smuts ou machine à sécher le grain, Visser de moulins, de Tanteuriers, de Presses à foin, (Jack Screws) oris.

Panah à dent de scie de moulin.

Arbre de scie ronde de toute espèce.

CHARRUES de Lotbinière, de Bonrassa, de St. Thomas, de la Rivière du Loup, de l'Isle-Verte, à pendo, à arracher les patates.

Pointes de charres à 25 par cent meilleur marché qu'ailleurs.

Les smuts sont garantis de tourner 3 mois sans renouveler l'huile, améliorés ont récemment.

Prenent toute espèce de vieux fer fonte, cuivre et plomb en échange.

Envoyent sur liste de nos prix. Manufacture en fonte la meilleure roue à l'eau du Canada et à très bas prix

R. W.

O. HARDI DE CHATILLON, MARCHAND T. IM. ORFÈVRE

D'articles de Musique ET E LIB IRIE NICOLET.

Bibliographie. Eléments (Les) de Géographie Moderne imprimée sous la direction de la société d'Education du district de Québec à l'usage des écoles élémentaires; nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'un questionnaire par M. l'Abbé Ls. Gauthier piro. 1 vol. in 12 Cart. de 96 pages;—prix \$1.20 la Doz.

AQUEDUC. Le sousigné, d'après un procédé très économique et infatigable, fournira aux maisons situées dans le voisinage de sources d'eau l'avantage d'avoir l'eau constamment en quantité dans la maison. Un grand nombre de familles d'Arthabaskaville sont actuellement en train de se pourvoir d'eau de cette manière. M. Dominique le propriétaire de l'aqueduc, s'est assuré des services du sousigné pour établir ce système qui fonctionne aussi très bien à Gouhan, Me. Dans les villages de quelque importance, dans les cantons de l'Est il serait très utile et peu coûteux d'amener l'eau des montagnes par voie souterraine à la maison. Pour plus amples informations s'adresser à

AUGUSTIN MAILHOT, Arthabaskaville, 9 Sept. 1875.

Vente au-dessous du prix courant

Près DES MOULINS

Warwick à l'ancien

IMMENSES AVANTAGES

MA G I N DE

DE M. GEO. B.

N CHAB, HALL.

d'un large assortiment de marchandises sèches, ce qu'il y a de mieux en tweeds, étoffes, hardes faites, chapeaux

en feutre pour hommes de tous les goûts et dimensions.

— POUR LES DAME —

Etoffes à robes, mérinos, Alpaca, indiennes et cotons des premières qualités, y compris un beau stock de rubans et d'articles de fantaisie,

Au magasin de

L. T. DORAIS, A WARWICK

ancien magasin de M.

N. BECHARD, près des Moulins de M.

Geo. B. HALL

L'assortiment est général et comprend de plus

Chaussures, Faïence, Verrerie,

et tout ce qu'il y a de mieux choisi en groceries et provisions de toutes sortes.

Pour de l'argent comptant on ne laisse partir personne sans faire d'achats. Jamais si belle opportunité n'est encore présentée et comme l'argent est rare on fera bien d'n profiter pour faire ses achats de printemps au-dessous du prix courant de gros à Montréal.

Informez-vous de ceux qui y sont allés et ils vous en donneront des nouvelles. Une visite est respectueusement sollicitée non seulement des messieurs et des dames de la paroisse mais de toutes les paroisses voisines. La chose vaut la peine d'y penser.

N'oubliez pas que tous ces avantages se trouvent au magasin de

L. T. DORAIS à Warwick, ancien magasin BECHARD.

GRANDE VENTE DE MEUBLES,

Le sousigné a actuellement en mains un lot de meubles de toutes sortes qu'il vient de sortir de sa manufacture, et qu'il vendra à grande réduction. Ces meubles consistent en

COUCHETTES FRANÇAISES Bureaux de Toilettes, CHIFFONNIERS,

Tables de centre et de chambre à coucher.

CONMODES, LAVEMAIS, OTTOMANS, MIROIRS, &c., &c., &c.

Le tout en beau frêne et en orme, bien verni et confectionné dans les meilleurs goûts. Leur valeur est de

\$600.00,

pour être vendus en bloc ou en détail, suivant que les acheteurs l'aiment mieux!

Ceux qui le désirent, pourront les venir voir à mon magasin, en face de l'Union des Cantons de l'Est au village de

Arthabaskaville.

Il faut que le tout se vende sans réserve d'ici à quelques semaines et il ne saurait y avoir de plus belle occasion d'acheter de beaux meubles bien élégants, à meilleur marché.

J'invite tous ceux qui n'ont pas de meubles de trop dans leurs maisons à venir me faire une visite.

J'annonce aussi de plus que, de toute personne achetant pour un montant de dix piastres et au-dessus, j'accepterai un billet à trois mois, avec endossement pour garantie s'il est nécessaire.

JOS PH COUILLARD, 25 mars 1875.—2m.

MACHINES A COUDRE LAWOLR.

Ces célèbres machines, qui n'ont jamais manqué de donner satisfaction aux acheteurs et qu'on pourrait appeler les plus populaires dans le pays aujourd'hui, sont en vente à Drummondville, P. Q. chez M. Pierre Tousignant dans le comté de Drummond.

M. Tousignant est à toujours en main et donnera une prompt attention aux commandes qu'on voudra bien lui donner par lettre ou personnellement.

INVENTION NOUVELLE.

Nous sousignés recommandons sans réserve au Public de ce district l'appareil appelé "CHAUFFEUR PATENTE" de M. Moreau, ferblantier. —Après en avoir fait l'essai, nous sommes d'avis que cette invention éminemment économique réduit de moitié la consommation du combustible tout en redoublant la production du calorique; enfin, elle réduit presque à rien l'accumulation de la suie dans les tuyaux.

L. L. DORAIS, P. J. Blanchard, Joseph Déry, Charles J. Parwell, Alphonse Brunelle, H. Grandet, N. Gaudet, Jos. Dominique, F. Beauchêne, A. Spérand.

Arthabaskaville 23 Décembre 1874

HOTEL D'ARTHABASKAVILLE PAR L. L. DORAIS

De récentes améliorations à cette maison engageant le propriétaire à solliciter de non vau le patronage du public voyageur, et lui donnent une occasion d'annoncer en même temps qu'il est décidé à ne plus faire crédit du tout, et qu'ayant pris cette résolution il ne s'en écartera pour aucune considération.

En revanche ses prix seront des plus modérés, ses vins et ses liqueurs, ce qu'il y aura de mieux.

Ceux qui doivent sont priés de venir régler au plus tôt.

L. L. DORAIS, Arthabaskaville 25 avril 1871.

Harmoniums DE W. BELL & Cie

Ces orgues sont en vente chez le sousigné, où l'on pourra voir les échantillons.

Il y en a de tous les prix depuis \$120 en montant jusqu'à \$700.

Pour la richesse et la beauté des sons elles n'ont pas leur égal dans l'Amérique. Elles ont toujours remporté les premiers prix aux expositions provinciales et de la Paissance.

Ce sont les harmoniums véritablement populaires aujourd'hui.

Une réduction sera faite aux églises, maisons d'éducation et salles de concert.

Venez voir pour les échantillons, les catalogues et listes des prix à Arthabaskaville Station chez

DESIRÉ O. BOURBEAU.

VARISTE ROCHETTE, Marchand

DE PROVISIONS, VINS, ET AUTRES LIQUEURS.

Ancienne résidence de Zéphirin Rochette.

RUE OCTAVE VILLE DE NICOLET. 13 août 1874.—1 an.

QUÉBEC, BOSTON ET NEW-YORK.

TRAJET ABRÉGÉ PAR LE Chemin de Fer

DES RIVIERES CONNECTICUT ET PASSUMPSIC ET DE LA VALLEE DE MASSAWIPPI.

SE RALLIANT AU GRAND-TRONG, A SHERBROOKE, P. Q.

Le Trajet à New-York et aux autres points du Sud, abrégé de 70 milles.

Le Trajet à Boston et à tous les autres points de l'Est, abrégé de 20 milles.

La plus courte et la plus charmante route à NEWPORT, Vt., ST. JOHNSBURY, Vt., PLYMOUTH, N. H., CONCORD, N. H., YASHUA, N. H., MANCHESTER, N. H., BELLOWS FALLS, Vt., LOWELL, Mass., FITCHBURG, Mass., WORCESTER, Mass., SPRINGFIELD, Mass., HARTFORD, Conn., PROVIDENCE, R. I., FALL RIVER, BOSTON, NEW-YORK, PHILADELPHIA, BALTIMORE, WASHINGTON.

Et tous les principaux points des Etats de l'Est, du Sud-Est et du Sud.

DEUX TRAINS EXPRESS MARCHENT TOUTS LES JOURS.

TRAIN DE LA MALLE TRAIN EXPRESS

L. Use Québec 7:30 p.m. Laisse Québec à 11:10 p.m. Sherbrooke 4:50 a.m. Sherbrooke 7:00 p.m. Arrive à Boston à 6:15 Arrive à Boston à 8:35

P. M. A. M. A. M. A. M.

à Springfield 6:50 à Springfield 6:30

P. M. A. M. A. M. A. M.

à New-York 11:20 à New-York 12:20

P. M. A. M. A. M. A. M.

NOUVEL ARRANGEMENT.

UN Clair Dorois et Salon Pullman a été récemment placé sur la ligne entre Sherbrooke et Boston.

C'est la meilleure ligne à suivre pour les familles allant aux Etats-Unis.

Billets de seconde classe à Boston, New-York, etc.

Bureau à Boston, No. 87, rue Washington.

Prix de passage aussi bas que sur aucune autre ligne.

Les bagages sont liquidés (chaque) pour tous les principaux points du trajet.

Pour l'obtention de billets pour le voyage complet et de toutes les informations concernant les passagers, le fret et le trafic, s'adresser au Bureau de la Compagnie à Québec, rue St. Louis, en face de l'hôtel St. Louis.

N. P. LOVERING, Jar., L. W. PALMER, Agent général des Billets. Surintendant.

BUREAU DES BILLETS. POUR TOUTS LES POINTS DES ETATS-UNIS.

A. BOUCHARD, Agt. à Arthabaskaville.

L. LAVERGNE, Agent pour Stanfold 13 sept. 1873.

BIBLIOGRAPHIE.

Dévotion au Précieux Sang, ses motifs, sa pratique, par un Supérieur de Séminaire, approuvé par Nos Seigneurs les Evêques de Montréal et St. Hyacinthe, brochure in. 32 de 50 pages, 6 cts.

J. B. ROLLAND & FILS, Libraires Editeurs.

MERVEILLEUSE Invention Musicale!!

Une invention d'un nouveau genre et d'une merveilleuse ingéniosité vient d'être introduite dans le pays par les soins de monsieur l'abbé Verbiest, curé de Sainte-Pétronille de Beaulieu

P'Harmonista

tel est le nom donné à un appareil destiné à rendre de grands services dans les églises où l'on ne peut facilement avoir un bon organiste.

Cet appareil se place sur le clavier d'un orgue ou d'un harmonium et permet aux personnes qui ne jouent pas de l'orgue d'accompagner avec la plus grande facilité le plain chant et même la musique moderne. Il se compose de 13 boutons blancs et de 13 boutons noirs qui correspondent chacun à un accord.

Comme il n'est pas possible de donner ici toutes les explications voulues sur la nature de cette invention qui, d'ailleurs, est d'une extrême simplicité, des notes explicatives ont été imprimées et seront adressées aux personnes qui en feront la demande.

Prix de l'appareil: \$50 piastres. En vente chez

A. LAVIGNE, Marchand de pianos et d'harmoniums, Editeur de musique, 117 rue Saint-Jean, (Bâtisse de la Banque d'Épargne)

N. B.—Un volume contenant les chants les plus usés du rituel Romain et écrit spécialement pour l'harmonista sera envoyé gratis à toutes les personnes qui feront l'acquisition de cet appareil.

BOIS DE COMMERCE MOULINS DE

Geo. B. HALL, Warwick P. Q.

Ces magnifiques moulins ont subi des améliorations considérables ce printemps. Aux scieries ont été ajoutés des machines pour planer et emboutever les planches et madiers. Le bois qui sort de ces machineries et non seulement expédié avec la plus grande célérité mais d'un fini qui ne saurait être surpassé que par le robot.

Constamment en vente au moulin, toutes espèces de Planches, Madiers &c., en bois franc et bois mou.

EN OUTRE DES MOULINS A FOULER ET CARDER

sont attachés à l'établissement. Tout ouvrage dans cette branche respectueusement sollicité.

Pour commandes et autres informations s'adresser à Warwick à

N. BÉCHARD, Agent. 5 15 74 1 an.

St. James Hotel, VIS-A-VIS LA STATION DU GRAND-TRONG, RUE YORK.....TORONTO

M. A. TROTTER, Gérant

LICNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des

Malles Canadiennes et des Et-Unis.

ARRANGEMENT POUR L'HIVER 1873-74.

Cette ligne se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battis sur la Clyde, à double-entrai:

Polynesian, Commandant, 4200 (En construction) 3400 "

Circassian, 3600 Capt. J. Wylie, 3000 Capt. Ballantine, 3000 Lt. Ditton, R.N.V.

Persian, 2700 Capt. Brown, Nestorian, 2700 Capt. A. Aird, 2450 Capt. J. Graham, 2000 Lt. W. Smith, 3250 Capt. Trucks, 3200 Capt. J. Ritchie, 2434 Capt. Waite, 2300 Capt. Richardson, 1785 Capt. J. Miller, 2400 Capt. Jas. Scott, 1831 Lt. Archer, R.N.R. 1650 Capt. E. Scott, 1422 Capt. Hugh Wylie, 1207 Capt. Stephen, 1100 Capt. Mylius, 1150 Capt. McKenzie.

Les steamers mentionnés plus bas en un steamer quelconque partira de LIVERPOOL chaque JEUDI et de PORTLAND chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Fyffe pour prendre à bord et débarquer les passagers et les malles qui iront à Londerry ou qui partiront.

PRIX DE LA TRAVERSÉE, DE QUÉBEC A Londerry ou Liverpool.